****

**Stage FO «  Formation professionnelle continue (FPC) » du 15 au 19 mars 2021**

Responsables du stage : Nicole MAGGI-GERMAIN, Flora DUFFAUD (ISST – Université Paris I), Youcef TAYEB (FO)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Lundi 15 mars 2021 | Mardi16 mars 2021 | Mercredi17 mars 2021 | Jeudi18 mars 2021 | Vendredi19 mars 2021 |
| 9h | **Présentation de l’ISST,****de la session****& tour de table**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**Évolution historique de la FPC et aspects sociologiques**Antonella CORSANISocio-économiste, ISST - Université Paris I | **Les dispositifs d’accompagnement****vers la formation**(entretien professionnel,conseil en évolution professionnelle,bilan de compétences)Flora DUFFAUDJuriste ISST - Université Paris I | **Qualification professionnelle : lien entre formation et certification**Pascal CAILLAUDChargé de recherche CNRS - Université de Nantes*(à confirmer*) | **Le rôle des IRP en matière de formation professionnelle**Nicole MAGGI-GERMAINJuriste ISST - Université Paris I | **Le dispositif « Transco » (transitions collectives)**Youcef TAYEBForce ouvrière\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_11 h**Intervention de M. Beaugas**secrétaire confédéral |
| 12 h 30 |  |  |  |  |  |
| 14h17 h 30 | **Nouveaux acteurs et circuits de financement**(France Compétences, OPCO, Associations Transitions Pro / CPIR, Certif’ Pro, URSSAF, Caisse des dépôts et consignations)Youcef TAYEBForce ouvrière | **Dispositifs de formationdans l’entreprise** (actions de promotion et de reconversion en alternance - contrats de professionnalisation et d’apprentissage, compte personnel de formation – CPF de transition/Pro-A)Youcef TAYEBForce ouvrière | **Le plan de développement des compétences et les obligations de l’employeur en matière de formation**Nicole MAGGI-GERMAINJuriste ISST - Université Paris I | **Les Observatoires prospectifs des métiers et des qualifications**Table rondeReprésentant d’un OPMQ (agroalimentaire ? Banques-assurances ? professions libérales ?)+ Anne DELANOËouNathalie QUINTEROouAline VALETTE WURSTHENCereq | Bilan de la session**FIN 15 H 30** |

**PRÉSENTATION DE LA SESSION**

**Le** **public**

Militants dans les entreprises et responsables dans les fédérations professionnelles appelés à négocier des accords d’entreprise ou de branche sur le thème de la formation professionnelle ;

Représentants du personnel (membres du comité social et économique, d’une commission formation, délégués syndicaux, etc.), appelés à être consultés sur le sujet de la formation professionnelle ;

Administrateurs d’organismes et d’instances paritaires ayant en charge des problématiques liées à la formation professionnelle :

* Opérateurs de compétences (OPCO) ;
* Commissions paritaires nationales pour l’emploi (CPNE) ;
* Observatoires prospectifs des métiers et des qualifications (OPMQ) ;
* Associations Transitions Pro (CPIR) ;
* Comités régionaux pour l’emploi et la formation professionnelle (CREFOP), etc.

**Les objectifs de la formation**

Permettre à l’ensemble des stagiaires de mettre à jour et d’éclairer de manière critique leurs connaissances en matière de formation professionnelle pour faciliter l’exercice de leur(s) mandat(s) et pour que la question de la formation professionnelle continue puisse être posée comme un enjeu collectif au sein de l’entreprise (information des salariés) ou dans le cadre des négociations collectives de travail.

Ces connaissances, couplées aux échanges, doivent aider les militant(e)s à faire émerger de nouvelles pistes d'actions.

**Le contenu de la formation**

Cette session de formation se propose, en articulant interventions techniques et théoriques, de donner des éléments de compréhension et de décryptage de l’actuelle réforme de la formation professionnelle (accord national interprofessionnel du 22 février 2018 ; loi pour la liberté de choisir de son avenir professionnel du 5 septembre 2018 et décrets d’application) dans un contexte de transformation de la place du paritarisme. Les connaissances théoriques seront nourries des pratiques des stagiaires, facilitant ainsi leur réappropriation.

Le volet théorique vise à resituer la formation professionnelle continue dans son contexte sociologique et juridique. Il s'agit de comprendre le fonctionnement général de la FPC et des procédures de consultation, de mieux connaître les dispositifs, de développer une capacité à analyser les enjeux sous-tendant les réformes, d’identifier les éléments ayant un impact sur les missions.

Fin de la session : 15 heures